

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten
Association des thérapeutes en psychomotricité
Associazione dei terapisti della psicomotricità



psychomotorik schweiz
psychomotricité suisse
psicomotricità svizzera

Rapport annuel 2020

Éditorial

Chères et chers membres,

Il y a un an, je décrivais dans l'éditorial du rapport annuel les débuts de la crise difficile du coronavirus et maintenant, un an plus tard, nous n'en sommes toujours pas sortis. La situation devrait certes s'améliorer dans un avenir lointain grâce au développement rapide des vaccins, mais la prudence est encore de mise, notamment dans le domaine de la spontanéité interpersonnelle et de la proximité physique.

Nous sommes tous confrontés à des changements massifs qui influent fortement sur notre quotidien. Des situations inconnues et incertaines peuvent engendrer la peur, la colère et du stress. Ce dernier peut être positif et nous motiver à agir aussi intelligemment que possible face à un danger. Mais si nous sommes convaincus que notre action n'aura que peu d'influence sur la situation, un sentiment d'impuissance et d'incertitude peut s'installer. C'est d'autant plus grave que la situation perdure. Il est affligeant mais guère surprenant de constater dans ce contexte que les crises psychiques chez les enfants et les adolescents ont fortement augmenté l'an dernier. Lisa Aeberhard de Universitäre Psychiatrische Dienste Bern (UPD) déclare dans un entretien que l'« on constate dès à présent dans le domaine de la psychiatrie pédiatrique et juvénile un taux d'occupation plus élevé dans les services d'urgence ainsi qu'une augmentation significative des admissions en comparaison avec les années précédentes. »

En tant que thérapeutes en psychomotricité, il est important que nous soyons conscients de ces conséquences massives de la crise sur le bien-être psychique. Une action innovante est requise et il s'agit de rester ouvert à l'état psychique de nos client·e·s et de leurs familles. Au niveau individuel, il est possible de présenter des solutions pour répondre au stress éventuel par l'activité physique et le mouvement afin de rendre la situation un peu plus supportable. La sécurité dans la relation, la perception du propre corps, la perception de l'inspiration et de l'expiration calmes, la capacité à exécuter un mouvement contrôlé et l'expérimentation de l'efficacité personnelle se présentent sous un jour nouveau dans le contexte actuel. Nous ne devons cependant pas nous perdre de vue nous-mêmes. Nous ne pouvons apporter un soutien optimal à notre clientèle que si nous sommes en bonne santé physique et mentale.

L'an dernier, l'association s'est intéressée de près à la pandémie et à ses conséquences sur le travail des thérapeutes en psychomotricité. Parallèlement, l'élaboration du profil de la profession a exigé une collaboration très engagée de l'ensemble du comité central, du secrétariat général et des formations. Je suis fière du résultat et me suis vraiment réjouie que le profil de la profession ait été confirmé aussi clairement lors de la votation en novembre. Le profil de la profession est essentiel pour afficher en interne comme en externe les valeurs et les priorités actuellement poursuivies par la psychomotricité en Suisse. L'élaboration de la stratégie qui contribue à renforcer et à accentuer l'action politique (encore) plus consciente et proactive de l'association n'est pas encore totalement achevée.

L'AG de cette année ne sera pas annulée, mais réalisée en ligne. Il s'ensuit que les contacts importants et la convivialité du repas de midi ne seront une nouvelle fois pas assurés dans le cadre habituel, ce qui est extrêmement regrettable. Nous espérons cependant que nous pourrions vous voir en grand nombre en ligne. Nous organiserons la manifestation de telle sorte qu'elle ne soit pas trop longue, mais que nous puissions néanmoins discuter ensemble des affaires les plus importantes et procéder aux votes essentiels. Je me réjouis de vous rencontrer en juin par le biais de ce canal. Si vous souhaitez soumettre des requêtes personnelles aux membres du comité central, au secrétariat général ou à moi-même, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes très intéressés par vos requêtes et vos idées. Nous sommes également heureux de connaître vos préoccupations et difficultés dans votre quotidien professionnel, qui pourront éventuellement être abordées au niveau de la politique de l'association.

Avec mes meilleurs vœux



Judith Sägesser Wyss, Présidente

Le profil de la profession est largement accepté par les membres

Judith Sägesser Wyss, Simone Reichenau, Nicole Messner

Comme ailleurs, la première moitié de l'année associative a été marquée par la problématique liée au COVID-19. Durant le confinement entre mars et mai, il n'y a majoritairement pas eu de traitements, les thérapeutes en psychomotricité sont toutefois restés actifs avec des offres alternatives et du conseil. Pour la réouverture, l'association a élaboré un concept de protection qui a ensuite été constamment adapté aux nouvelles conditions. L'élaboration du nouveau profil de la profession a constitué une étape importante au cours de l'année associative 2020. Il décrit les compétences et activités de base des thérapeutes en psychomotricité et les intègre dans le contexte des évolutions actuelles de la profession, de la formation et de la pratique professionnelle.

Le premier semestre 2020 a été marqué par la situation liée au COVID-19. Durant le confinement débuté en mars, les traitements psychomoteurs n'ont pas pu être réalisés comme d'habitude pendant deux mois. La situation incertaine a soulevé de nombreuses questions que le Comité central et le secrétariat général ont examinées et clarifiées. Les membres ont régulièrement été informés des principaux changements et des recommandations sur le site Internet. Dans le cadre de sa première information du 16 mars, l'association a recommandé l'arrêt des traitements, car la distance minimale exigée ne pouvait pas être respectée, et leur remplacement par une contribution sous la forme d'un conseil et d'offres alternatives. Une recommandation supplémentaire concernant le mandat et les méthodes de travail pendant les interruptions des traitements du fait de la crise du coronavirus a été publiée une semaine plus tard, dans le but d'aider les membres à se repérer et à s'organiser face à cette situation nouvelle. Des conseils de la pratique pour la pratique ont été collectés et publiés.

Lors de la réouverture des cabinets privés puis des écoles, l'association a élaboré un concept de protection mis à la disposition des membres. Il a été utilisé lors de la mise en œuvre des mesures de protection dans les cabinets privés et certaines sections l'ont utilisé à l'intention des directions de l'instruction publique et de la santé.

Au niveau de la politique professionnelle, le défi a consisté à appliquer les décisions du Conseil fédéral et les déclarations de l'OFSP et de l'OFAS à la thérapie psychomotrice et à élaborer des recommandations ainsi que des exigences judicieuses. Les efforts en vue d'obtenir des allocations pour perte de gain pour les thérapeutes en psychomotricité indépendant·e·s ont constitué une priorité. Les différentes législations cantonales ont nécessité des éclaircissements et ont compliqué la déduction d'affirmations valables au plan national. Le secrétariat général a étroitement collaboré avec certaines sections qui ont elles aussi été très présentes pour leurs membres. Nous estimons que l'obtention du droit à des allocations pour perte de gain au niveau national pour tous les thérapeutes en psychomotricité indépendant·e·s constitue un succès de la politique professionnelle.

Le COVID-19 a également entraîné une nouveauté pour l'association : l'AG n'a pas pu se dérouler comme prévu et un échange direct important entre tous les membres, le comité central et la direction a ainsi été supprimé. Les votations centrales ont certes pu se tenir en ligne, mais le contact direct avec les membres nous a cependant beaucoup manqué.

Deux nouveaux membres, Myrtha Häusler et Nadia Ferella Falda, ont été élues au Comité central dans le cadre de la votation en ligne. Sous la houlette de la présidente Judith Sägesser, Ursina Lachappelle, Florence Mauboussin, Karo Sammann, Michèle Schumacher et Anja Solenthaler ont par ailleurs coopéré au sein de cet organe, parallèlement aux deux nouveaux membres. Le Comité central s'est réuni pour quatre séances ordinaires (dont trois en ligne) et une retraite.

Simone Reichenau et Nicole Messner ont continué à gérer le secrétariat général dans le cadre d'une direction conjointe. Pour les tâches administratives, elles ont bénéficié du soutien d'Amanda Manse.

Processus stratégique

Afin de déterminer les options stratégiques de l'association et de sécuriser les décisions et thèmes futurs, le Comité central a chargé l'Institut für Sozialmanagement de la ZHAW, Département Travail social, dirigé par le professeur Christian Liesen, d'une consultation stratégique pour l'association. Un état des lieux des thèmes stratégiques a été élaboré dans un premier temps avec le groupe de gestion de projet. Christian Liesen a ensuite réalisé des ateliers avec différents comités de section afin d'évaluer les informations sur l'interaction entre le travail pour les sections et l'association. Des ateliers ont également été organisés avec les établissements de formation. Un profil FFOM a été établi sur la base des enseignements tirés des différents ateliers. Il sert à présent de base à la planification stratégique ultérieure. Le processus stratégique devrait être achevé jusqu'à la mi 2021.

Collaboration avec les sections et coopérations avec les syndicats

La conférence de section en mars n'a pas pu se tenir en raison du coronavirus. Les principales informations ont été transmises en ligne aux sections. Fort heureusement, les comités de section ont pu échanger avec le CC et le SG en septembre 2020, dans le cadre d'une conférence présentielle. Les thèmes abordés portaient notamment sur le profil professionnel, les formations à Genève et Zurich ainsi que les coopérations avec les syndicats.

Sur la base des discussions lors de la conférence de section 2019, le CC avait proposé à l'AG 2020 d'utiliser, dans le cadre du budget ordinaire, une somme de 40 francs par membre actif pour les coopérations avec les syndicats au niveau cantonal et régional. La proposition a été approuvée par les membres. Deux sections ont soumis une proposition en vue d'une coopération cantonale avec les syndicats : la section Zurich avec le SSP et la section VD avec le syndicat SUD. Cinq autres sections ont soumis une proposition en vue du financement partiel des doubles adhésions. Les propositions des sections ont été approuvées par le CC et sont engagées pour la plupart à partir de l'année associative 2021. La coopération de la section Zurich avec le SSP existait déjà et a été poursuivie en conséquence.

Profil de la profession

Sur la base des documents et textes existants, le CC et le secrétariat général ont élaboré un projet transmis pour consultation aux comités de section et responsables de filière en février. Les discussions menées et les réponses écrites ont montré les enjeux auxquels la psychomotricité est confrontée en tant que spécialité et profession. Les aspects controversés devaient être discutés ensemble lors de la conférence de section du 21 mars, mais celle-ci a dû être annulée en raison de la situation actuelle. Le calendrier pour l'élaboration détaillée a donc été prolongé. Il en a résulté un profil de la profession qui décrit les compétences et activités de base des thérapeutes en psychomotricité et les intègre dans le contexte des évolutions actuelles de la profession, de la formation et de la pratique professionnelle. Le nouveau profil professionnel a été approuvé par les membres à l'automne, dans le cadre d'une prise de décision écrite. Le profil professionnel est à présent disponible sous forme de brochure électronique trilingue (D, F, I).

Troubles du spectre de l'autisme (TSA)

Après la publication du rapport du Conseil fédéral sur les troubles du spectre de l'autisme, l'association a publié deux prises de position en 2019. En janvier de l'année associative en cours, le CC a approuvé une prise de position supplémentaire sur le thème des TSA dans le domaine scolaire. La prise de position a été envoyée à des partenaires nationaux importants ainsi que par les sections à des services et acteurs cantonaux importants. Les membres de sections ont en outre reçu un modèle de courrier pour envoyer la prise de position à leurs directions d'établissements scolaires.

Groupe de projet TSA

Le Comité central a décidé que le thème « Psychomotricité et TSA » resterait une priorité en 2020. Un groupe de projet a été mis en place afin de définir des objectifs et des mesures aux différents niveaux. Lors de sa première réunion en juin, le groupe de projet a décidé de collecter des informations sur la pratique psychomotrice avec des personnes souffrant de TSA et de déterminer

le besoin de formation continue grâce à une enquête auprès des membres. L'enquête a généré des retours satisfaisants et donne un bon aperçu de la situation actuelle ainsi que des besoins à venir dans la pratique. Sur cette base, le GP a décidé d'élaborer en 2021 une brochure sur l'offre spécifique des thérapeutes en psychomotricité pour les personnes souffrant de TSA et d'examiner des coopérations pour l'offre de formation continue.

Groupe de projet financement de la thérapie en psychomotricité par les caisses maladie

Le groupe de projet étudie les possibilités pour améliorer la reconnaissance et le financement de la thérapie psychomotrice pour les indépendant·e·s. Sur mandat de l'association, le bureau spécialisé dans l'analyse et le conseil politique polsant a dressé un état des lieux des bases légales régissant la psychomotricité dans les cantons et élaboré des recommandations en vue de démarches de politique professionnelle. Un élargissement du financement par le biais des assurances complémentaires constitue actuellement la priorité. Une enquête auprès des thérapeutes en psychomotricité indépendant·e·s a été préparée comme base pour l'élaboration d'un dépliant et les entretiens avec les assureurs maladie.

Psychomotricité à l'âge préscolaire

Le groupe de projet a élaboré une enquête auprès des membres portant sur l'âge préscolaire. Elle a été expédiée en janvier 2020. L'objectif était de déterminer qui intervient actuellement dans le domaine préscolaire ou qui serait intéressé par une activité dans ce domaine. Une trentaine de membres ont participé à cette enquête. L'intérêt pour le travail dans le domaine préscolaire est réel, mais l'absence de financement constitue généralement un problème. En août 2020, Psychomotricité Suisse était présente avec un stand au congrès de l'Association suisse des consultations parents-enfants à Lucerne. La mallette du congrès nouvellement conçue a attiré les regards et l'intérêt pour la thérapie psychomotrice était réel. Là encore, l'absence de financement a cependant posé un problème. L'orientation de la politique professionnelle doit à présent être intensifiée. Compte tenu des différentes situations dans les cantons, les informations seront suivies notamment au plan cantonal et les niches éventuelles pour le domaine préscolaire seront identifiées et mises à profit. L'an dernier, nous avons intensifié la collaboration avec les associations de pédagogie spécialisée dans le domaine préscolaire (DLV, BVF et Arpsei), afin de représenter le groupe cible des enfants ayants des besoins particuliers et leur environnement dans les discussions et évolutions actuelles dans le domaine de l'éducation précoce, de la prise en charge et de l'éducation et de nous positionner plus clairement ensemble. L'association a par ailleurs contribué comme partenaire pratique à l'étude de l'OFSP sur les réseaux centrés sur la famille menée par Martin Hafen et a participé à deux ateliers. L'association a participé à la consultation relative à l'initiative parlementaire 17.412 « Égalité des chances dès la naissance » et a également soutenu la prise de position de l'organisation faitière Réseau suisse d'accueil extrafamilial dont elle est membre.

Critères pour le financement des mesures de psychomotricité pour les enfants de 0 à 6 ans

L'association continue de participer au groupe de travail « Critères 0 à 6 ans », qui élabore des critères pour le financement des mesures de psychomotricité pour les enfants de 0 à 6 ans, sous la houlette du canton de Fribourg. Ce travail devait être achevé à la fin de l'année, mais a pris du retard en raison du coronavirus et prendra vraisemblablement fin à l'été 2021.

Collecte de données

La statistique de la pédagogie spécialisée, qui a été publiée par l'Office fédéral de la statistique pour l'année scolaire 2017/2018, contient des informations sur les apprenants ayant un besoin de formation en pédagogie spécialisée, le personnel de pédagogie spécialisée et les écoles spécialisées. Mais les chiffres relatifs à la psychomotricité ne sont pas présentés séparément. Comme association professionnelle, nous avons besoin d'informations détaillées sur les centres de thérapie psychomotrice et les thérapeutes en psychomotricité travaillant en Suisse. C'est le seul moyen pour nous de déterminer la situation de la psychomotricité dans le contexte de la pédagogie spécialisée.

C'est la raison pour laquelle l'association a une nouvelle fois remanié le questionnaire envoyé en 2018. L'idée était de ne pas envoyer le questionnaire aux différent·e·s thérapeutes, mais aux unités d'organisation responsables (service spécialisé, syndicat, etc.). Le questionnaire remanié a été envoyé à des organisations choisies dans le sens d'un test. Il s'est une nouvelle fois avéré que les données ont été saisies de manière très différente et qu'il est donc très difficile de formuler les questions de telle sorte que les différentes organisations puissent y apporter une réponse judicieuse, exploitable pour nous au plan statistique. C'est la raison pour laquelle le projet a été temporairement suspendu. L'association réfléchit à des amorces de solutions possibles pour collecter ces données précieuses sous une forme appropriée.

Relations publiques

Bulletin: Les membres et une sélection de services externes ont reçu en septembre 2020 le Bulletin consacré au thème prioritaire des «Projets innovants et actuels issus de la recherche et de la pratique». Les articles illustrent parfaitement les projets variés et passionnants qui sont initiés dans et pour le quotidien professionnel des thérapeutes en psychomotricité. Pour que la thérapie psychomotrice puisse se développer, il faut également des projets de recherche sur les bases et les effets de certains aspects. Les projets en cours, planifiés et achevés ont été présentés dans le bulletin. Il est prévu de faire de la rubrique Recherche une composante fixe du bulletin.

Newsletter: Les membres ont reçu huit newsletters proposant des informations actuelles sur l'association et attirant l'attention sur des manifestations et des publications captivantes, des formations continues et des offres spéciales réservées aux membres de l'association.

Article publicitaire: À l'occasion de la Journée Européenne de la Psychomotricité EFP qui s'est tenue le 19 septembre, l'association avait mis une pochette en coton avec des toupies à la disposition des membres. Les 3000 gadgets produits ont tous été distribués durant l'année. Actuellement, les balles antistress très prisées peuvent de nouveau être commandées dans la boutique.

Collaboration avec les établissements de formation

En 2020 aussi, l'association a eu des échanges réguliers avec les deux établissements de formation, à savoir l'Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik (HfH) à Zurich et la Haute école de travail social (HETS) à Genève.

Beatrice Bieri a exposé aux étudiant·e·s du 5^e semestre de la HfH la structure et les activités de l'association. Le Comité central et le secrétariat général ont été invités dans la discussion sur l'évolution de la filière à la HfH et ont participé au groupe de travail qui accompagne le concept de master de thérapie psychomotrice.

Conjointement avec la section Genève, Simone Reichenau a présenté l'association aux étudiant·e·s du 5^e semestre de la HfH. Simone Reichenau représente toujours l'association au conseil consultatif du « Centre d'expertise et de recherche clinique en intervention psychomotrice » (CERIP) et participe à l'élaboration des grandes orientations du centre sur le plan stratégique et sur le fond. En relation avec l'introduction du programme de master permettant d'acquérir des qualifications professionnelles, les sections et le secrétariat général ont reçu différentes questions et prises de position. Afin de les examiner et de discuter de la question de la pénurie de places de stage, un échange a eu lieu en janvier avec les sections (la section Genève a pu participer), le secrétariat général et la responsable de la filière. À l'issue de cet échange, Anne-Françoise Wittgenstein, la responsable de la filière, a présenté le programme et les défis actuels lors de la conférence de section en septembre et a répondu aux questions des sections et les a résumés dans un article paru dans la newsletter de novembre. L'association salue le développement de la formation et considère que c'est un signe important de la reconnaissance de l'expertise de notre profession, de son positionnement et de sa valorisation dans le cadre professionnel. Le secrétariat général et le Comité central sont reconnaissants de la centralisation de la transmission des questions relatives à la formation au secrétariat général. L'association est ainsi informée et les questions peuvent être regroupées en vue de leur transmission à la HETS.

Soutien de publications et de projets de recherche

Au cours de l'année associative écoulée, Psychomotricité Suisse a apporté son soutien financier à une publication et à un projet de recherche :

- Beatrice Buschor, trois éditions de chansons en dialecte: Mir gönd ufd Reis – Lieder wo üs stärked für unterwägs; Ufsteller – Lieder wo üs beweged; Fridensdrops – Lieder vom Fride für Gross und Chlii
- Projet de recherche « Thérapie neuro-psychomotrice de patients amputés souffrant de douleurs fantômes », Chantal Junker-Tschopp, HETS Genève

Finances

Le compte de résultat 2020 affiche un bénéfice de CHF 9'769.46. Les recettes générées par les cotisations de membres ont excédé la somme budgétisée d'environ CHF 10 000, en raison des nouvelles entrées pendant l'année associative ainsi que des mutations de statut a posteriori. Compte tenu des restrictions engendrées par le COVID-19, l'AG n'a pas pu se tenir et différents projets ont dû être annulés ou reportés. Les réunions en ligne ont permis de minimiser les frais. Les coopérations approuvées avec des syndicats et les financements partiels des doubles adhésions débutent majoritairement en 2021. Globalement, les dépenses ont été nettement inférieures aux montants budgétés. La charge de conseil pour le processus stratégique et l'analyse du bureau polsan ont ainsi pu être comptabilisées via le budget ordinaire. Les réserves de projet restent disponibles. Une réserve de projet de CHF 15 000 a pu être constituée pour les activités du jubilé, à l'occasion du 50^e anniversaire de l'association en 2022.

Le budget 2021 table ainsi sur un bénéfice de CHF 580. Lors de sa réunion de novembre 2020, le Comité central a approuvé les budgets soumis par les sections, qui ont été intégrés au budget global.

Bilan au 31 décembre 2020

ACTIFS		PASSIFS	
Actifs circulants		Capitaux étrangers	
Caisse	421.90	Créditeurs	16'525.76
Dépôts bancaires	326'535.27	Réserve pour projet	35'000.00
Débiteurs	315.00	Passifs transitoires	3'259.80
Stocks	6'110.00		
Actifs transitoires	1'132.95		
Postes d'ajustement		Capitaux propres	
Mobilier	200.00	Capital de l'association	270'161.10
Système informatique	1.00		
Total Actifs	334'716.12	Total Passifs	324'946.66
Bénéfice			9'769.46
	334'716.12		334'716.12

Erfolgsrechnung und Budget 2020 / Budget 2021

BUDGETPOSTEN	BUDGET 2020 in CHF	ERGEBNIS 2020 in CHF	BUDGET 2021 in CHF
Ertrag			
Erträge Sektionen	0.00	1'700.00	0.00
Mitgliederbeiträge aktiv	338'000.00	345'960.00	350'000.00
Mitgliederbeiträge passiv	23'000.00	29'152.00	27'000.00
Mitgliederbeiträge Studierende	2'000.00	2'350.00	2'000.00
Debitorenverluste	0.00	-2'790.00	0.00
Total Ertrag	363'000.00	376'372.50	379'000.00
Aufwand			
Betriebsrechnung			
Geschäftsstelle	9'000.00	4'500.20	11'500.00
Zentralvorstand	3'000.00	1'671.50	3'000.00
Projektgruppen, Ombudsstelle	5'000.00	3'071.65	7'000.00
Sektionen	28'000.00	16'069.50	35'000.00
Gewerkschaftl. Kooperationen	15'000.00	8'360.00	15'000.00
Personalaufwand			
Lohnaufwand Geschäftsstelle	120'000.00	121'275.35	120'000.00
Lohnaufwand Zentralvorstand	9'000.00	9'160.00	10'000.00
Lohnaufwand Sektionen	56'000.00	40'139.00	55'000.00
Lohnaufwand Projekte national	7'000.00	4'020.00	5'000.00
Sozialversicherungsaufwand	19'200.00	19'608.80	19'200.00
Übriger Personalaufwand	2'000.00	1'786.30	2'000.00
Raumaufwand	9'800.00	9'638.34	9'920.00
Verwaltungsaufwand			
Büromaterial, Drucksachen	3'000.00	1'708.97	2'800.00
Telefon, Informatik, Porti	10'500.00	13'696.45	10'500.00
Beiträge	4'500.00	3'116.40	3'500.00
Rechtsberatung/Coaching	6'000.00	36'084.50	5'000.00
Generalversammlung	18'000.00	6'503.39	20'000.00
Revisionsstelle inkl. Beratung	4'000.00	4'620.35	4'000.00
Öffentlichkeitsarbeit			
Printmagazin	13'000.00	15'836.09	15'000.00
Infomaterial, Gadgets	5'000.00	12'844.78	10'000.00
Website, Newsletter	1'000.00	0.00	1'000.00
Publikationen	2'000.00	8'455.65	2'000.00
Werbung	500.00	0.00	500.00
Verbandsdokumente	1'000.00	1'724.03	1'000.00
Sponsoring	3'500.00	0.00	0.00
Anlässe	0.00	15'000.00	0.00
Messen	800.00	571.90	1'000.00
Medienkontakte	300.00	0.00	500.00
Wissenschaftliche Studien	5'000.00	10'000.00	10'000.00
Abschreibungen	1500.00	3'298.00	1'000.00
Bankspesen, Gebühren	500.00	326.64	500.00
Betriebsfremder Aufwand und Ertrag			
Werbeeinnahmen	-1'000.00	-1'900.00	-1'000.00
Verkauf Artikel	-1'000.00	-4'650.35	-2'000.00
Steuern	1'000.00	65.60	500.00
Total Aufwand	362'100.00	366'603.04	378'420.00
Total Ertrag	363'000.00	376'372.50	379'000.00
Total Aufwand	362'100.00	366'603.04	378'420.00
Gewinn	900.00	9'769.46	580.00

Rapport annuel du service de médiation

Respect des engagements en matière d'éthique professionnelle

Marianne Abegglen, Catherine Koenig, Anne Bavaud

Pour la Suisse romande, en 2020, le service de médiation a été sollicité à deux reprises. Une demande concernait l'évaluation de la qualité des thérapies conduites par une personne ayant repris partiellement son travail après un arrêt-maladie au long cours. Une telle évaluation ne faisant pas partie de notre mandat, notre intervention a consisté à soutenir le processus de réflexion, notamment en différenciant les fonctions (hiérarchie/équipe), les étapes (mise en commun des informations, évaluation, recherche de solutions, propositions) et les modalités d'interventions pour pouvoir intégrer la personne concernée au bon moment et discuter avec elle de façon constructive des solutions possibles. La deuxième demande émanait d'une famille d'un enfant traité en thérapie psychomotricité dans le cadre d'une pratique privée. Le litige se situait autour de la tarification, peu claire car pas transmise par écrit, et concernant, de plus, des settings différents (bilan, entretiens, séances...).

Ayant fait des recherches au préalable, les plaignants ont trouvé des informations s'appliquant soit à un autre canton, soit à d'autres contextes de prise en charge, soit à d'autres types de thérapie pratiquant des tarifs beaucoup moins élevés. D'où leur perplexité et leur recours à notre service.

Dans cette situation s'est clairement posée la question, que nous vous transmettons par ce biais, d'une recommandation de tarification concernant les pratiques privées qui serait proposée par Psychomotricité Suisse ou par les sections. Cela permettrait à chacune des parties – thérapeutes et client·e·s – de s'orienter.

Cette année, trois demandes ont été reçues en Suisse alémanique. Il s'est avéré, dans le premier cas, que des structures incertaines concernant le cahier des charges, le mandat et la confusion des rôles (responsable et en même temps collègue) peuvent déboucher sur des situations difficiles et des accusations et, dans le deuxième cas, qu'un grand engagement et le sens des responsabilités lors de la recherche d'un successeur pour le poste de TPM peuvent avoir des conséquences insatisfaisantes. Une autre demande concernait la HfH, une étudiante ayant espéré un soutien pour les examens finaux. Cette année encore et malgré des conditions parfois difficiles, Regula Binkert a de nouveau fait une intervention auprès d'étudiant·e·s en dernière année à la Hochschule für Heilpädagogik (HfH) pour les informer du code de déontologie, des engagements en matière d'éthique professionnelle et du service de médiation de l'association Psychomotricité Suisse. Nous la remercions vivement de son engagement. Après quelques années au service de médiation, Anne Bavaud va terminer son mandat l'année prochaine. Pour compléter l'équipe et assurer la pérennité de ce service à nos membres comme à nos usagères et usagers, nous recherchons donc, déjà maintenant, une personne de la Romandie qui serait prête à s'engager.

Des structures claires et une culture de la communication ouverte et respectueuse sont d'autant plus importantes en des temps incertains, tels que ceux que nous avons vécus l'an dernier et que nous vivons toujours à l'heure actuelle. Le service de médiation est reconnaissant de la confiance à son égard.

Rapport annuel de la délégation au Forum Européen de la Psychomotricité EFP – perspectives internationales et d’avenir

Regula Seeholzer

Regula Seeholzer continue de représenter l’association en tant que déléguée et membre du comité du Forum Européen de la Psychomotricité (EFP). L’EFP a pour objectif d’échanger au sujet de la psychomotricité dans l’espace européen et de la renforcer.

En 2020, l’élaboration du plan stratégique de l’EFP pour les quatre prochaines années a été un thème central au sein du comité. Des prises de position des différents pays ont été demandées et le plan stratégique devait être approuvé lors de l’assemblée des délégué·e·s 2021.

L’EFP compte actuellement cinq groupes de travail différents. L’association est représentée par Beatrice Bieri dans le groupe de travail «Rendre visible et partager la pratique et la méthodologie – Top Ten Cards», Melanie Niederöst dans le groupe de travail «Recherche actuelle et nécessaire dans le domaine de la psychomotricité» et Michèle Schumacher dans le groupe de travail «Prévention et promotion de la santé». L’association n’est pas représentée actuellement dans les deux autres groupes de travail «Échange de connaissances et de capacités» et «Contacts au niveau politique / mise à jour du site Internet».

Toutes les activités présentiels de l’EFP ont dû être annulées. Ainsi il n’y a pas eu d’Académie des étudiant·e·s, d’assemblée des délégué·e·s ni de réunions du comité ou des groupes de travail en direct. Les délégués, les groupes de travail et les membres du conseil se sont donc davantage retrouvés en ligne.

L’assemblée des délégué·e·s s’est également tenue en ligne. Lorsque les délégué·e·s et membres des groupes de travail se sont retrouvés en ligne à l’écran pour la conférence d’ouverture, c’était un peu comme se retrouver tous ensemble dans une grande salle. Les affaires ordinaires de l’assemblée des délégué·e·s ont été approuvées le week-end et le comité a été déchargé. Les membres des groupes de travail se sont également réunis pour des séances de travail. Tous ont cependant regretté les entretiens personnels pendant les pauses et les instants partagés en dehors de la réunion officielle.

Le congrès de l’EFP à Marburg a d’abord été reporté de juin à fin septembre 2021, mais a ensuite été annulé en janvier 2021. De plus amples informations sont disponibles sur le site www.psychomot.org.

Hommage à Renate Oppikofer, membre d’honneur

Renate Oppikofer, pionnière de la psychomotricité et membre d’honneur de Psychomotricité Suisse, est décédée à Genève le 29 avril 2020 à l’âge de 89 ans. Elle a été l’une des premières à être formée comme psychomotricienne par Suzanne Naville et Julian de Ajuriaguerra à Genève. En tant que directrice de la nouvelle filière, elle a eu une influence décisive sur le développement de la jeune profession et l’orientation de la psychomotricité pendant de nombreuses années. Elle a également obtenu l’intégration de la formation à l’Ecole de Psychologie et des Sciences de l’Education et a recherché une coopération internationale. Renate s’est formée tout au long de sa vie : elle a été enseignante, infirmière, a suivi la formation de psychomotricienne, puis de danse-thérapeute et de psychanalyste.

Tout au long de sa vie, Renate a été en mouvement et en recherche, dans la connaissance et l’expérience. Elle a accompagné d’autres personnes avec générosité, ouverture et humour dans l’approche du corps et de l’être.

Informations des sections

Les rapports annuels détaillés des sections sont disponibles sur le site web:
www.psychomotricite-suisse.ch/association/nos-structures/assemblee-generale/ag-2021

Section AG

Le comité a rencontré le Forum Aargau (responsables d'équipe des trois fondations). Des souhaits relatifs à la collaboration ont été échangés et les domaines de compétences et canaux de communication ont été enregistrés. L'objectif consiste en une cohabitation réussie. Une coopération avec alv (aargauischer lehrerinnen- und lehrerverband) a été examinée par le comité. Il attend cependant pour l'instant les expériences dans les autres cantons.

Section AR

Les canaux numériques sont plus présents en raison du coronavirus. La thérapie psychomotrice s'insère désormais dans l'organigramme à la rubrique «Pédagogie spécialisée – missions thérapeutiques». Cela n'a engendré aucun changement pour l'activité de base, mais certaines procédures nouvelles ont été introduites. Les centres de thérapie psychomotrice ont connu des changements personnels et certains étaient en sous-effectif.

Section BE

Quatre femmes se sont proposées pour le travail au sein du comité. Elles forment actuellement celui-ci avec l'ancienne présidente Marianne Stettler. Les thématiques actuelles sont la pénurie de thérapeutes en psychomotricité diplômés et la thérapie psychomotrice avec des enfants atteints de TSA. Les interlocuteurs régionaux mettent les thérapeutes en psychomotricité en réseau dans le canton et sont des interlocuteurs importants pour le comité. Les groupes de travail se penchent sur l'intégration de l'enseignement spécialisé dans la Direction de l'instruction publique et de la culture (INC) et sur d'autres formations continues spécifiques pour les thérapeutes en psychomotricité. Une personne représente l'association dans la fraction Enseignement spécialisé de Formation Berne.

Section BL

Les membres de la section Bâle-Campagne se sont réunis dans le cadre d'une assemblée de section. Le comité de section échange régulièrement avec la direction de ptz Baselland, le principal employeur du canton BL. Judith Spalinger représente la section au sein de la Kantonalkonferenz der speziellen Förderung (conférence cantonale de l'enseignement spécialisé). Le thème de la promotion de la relève est actuellement à l'ordre du jour: le comité de section BL est en contact avec le service cantonal d'orientation professionnelle et encourage les visites de découverte des gymnasiennes et gymnasiens.

Section BS

L'opposition à la nouvelle grille de salaires dans la gestion du système de Bâle-Ville a été approuvée après un processus long et intense. Tous les thérapeutes en psychomotricité employés par le canton de Bâle-Ville relèvent désormais de la même catégorie de salaire que les enseignants du degré primaire et les logopédistes. Les thérapeutes en psychomotricité ont bénéficié du conseil juridique et technique de la Freiwillige Schulsynode Basel-Stadt (FSS). La directive relative à la promotion et à l'intégration de l'école primaire de Bâle-Ville a été remaniée. Des défauts graves dans la perspective des thérapeutes en psychomotricité ont pu être corrigés.

Section FR

Le canton de Fribourg participe, avec les cantons de Neuchâtel, Vaud et Berne, à un projet visant à définir les critères d'octroi de la psychomotricité dans la petite enfance. Un groupe de travail élabore actuellement une nouvelle convention entre les thérapeutes en psychomotricité indépendants et le SESAM (Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide). Le conseil a traité de la classification des salaires en fonction des différents diplômes (Bachelor/Master) - le projet est en suspens pour le moment. Le comité de section est à la recherche de successeurs, car tous ses membres actuels se retireront à la fin de l'année 2021.

Section GE

Le comité de section a eu des échanges réguliers avec le Secrétariat à la pédagogie spécialisée (SPS). En janvier, le comité de section a participé à une réunion avec la filière psychomotricité de la HETS afin d'échanger des informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Master en psychomotricité et sur la situation des stages. Afin d'évaluer et de hiérarchiser les principaux besoins des professionnels, un questionnaire a été envoyé aux membres et non-membres du canton. Afin de soutenir au mieux les TPM dans la situation du COVID, le comité a centralisé sur une plateforme d'échange les différentes informations provenant des membres et du comité central. Afin de promouvoir la mise en réseau des thérapeutes en psychomotricité dans le canton de Genève, la première étape a été de faire le point sur la situation professionnelle dans le canton. L'infographie correspondante est disponible sur le site web.

Section GL

L'échange technique et organisationnel entre les thérapeutes en psychomotricité fonctionne bien. Le printemps a été marqué par les mesures liées au coronavirus. Deux projets de prévention ont été menés au 2^e semestre : l'un dans le domaine de la motricité fine et la graphomotricité dans la 1^{re} classe de Linthal et les observations libres annuelles en psychomotricité ont été réalisées dans 13 des 15 jardins d'enfants.

Section GR

Deux manifestations de la section se sont tenues avec l'assemblée annuelle et la réunion estivale. La situation particulière a laissé le champ libre à l'orientation intérieure. Les structures et les processus ont été remaniés au sein du comité à l'occasion de deux journées de réunion supplémentaires. Le comité a été complété par Rahel Cadisch. Deux réunions d'échange ont été organisées avec le service cantonal de pédagogie curative (HPD). L'adaptation de l'intitulé de la profession ou la compétence en matière de recrutement de futurs professionnels ont notamment été discutées. La journée de la psychomotricité a été mise à profit pour attirer l'attention des offices et des services référents sur les thérapeutes en psychomotricité.

Section JU

Une nouvelle ordonnance relative à la pédagogie spécialisée a été mise en consultation par le gouvernement - la section a pris position à ce sujet. La section aurait salué la collaboration du canton dans le groupe de travail intercantonal « Critères 0 à 6 ans », malheureusement le canton a décidé de ne pas y participer. Une coopération avec le syndicat SSP (Syndicats des services publiques) ou le syndicat SYNA a été examinée. Pour des raisons stratégiques, il est cependant toujours utile que des membres soient représentés dans ces deux syndicats.

Section LU

Les membres ont été informés des activités dans deux newsletters et lors de l'assemblée de la section. À l'occasion de cette dernière, Sari von Arx et Melanie Nideröst ont quitté le comité qui a été rejoint par Lara Fabel. L'idée d'une formation continue commune avec l'association des logopédistes a été poursuivie. Un article sur la thérapie psychomotrice a pu être publié dans la newsletter de l'association des enseignant·e·s lucernois·e·s. La section est en contact avec le centre d'orientation professionnelle (BIZ) et tous les gymnases et écoles cantonales du canton de Lucerne. L'objectif consiste à participer aux réunions d'information proposées en 2021.

Section NE

Un registre des postes de thérapeutes en psychomotricité a été établi. Il est disponible sur le site Internet. La section a participé à un groupe de travail qui a défini une nouvelle procédure pour le financement des mesures destinées aux enfants surdoués. Le canton a signé une nouvelle ordonnance relative à la limitation des thérapeutes en indépendant. Aymone Kaenzig et Laura Chuard cesseront leur activité au sein du comité à la fin de l'année. Aucun successeur n'a malheureusement pu être trouvé pour l'instant.

Section NURO (NW, UR, OW)

NW : la relation de travail a été transférée de l'ordonnance sur le personnel enseignant dans l'ordonnance sur le personnel. Les parents ont bénéficié d'un soutien téléphonique pendant le confinement.

OW : un deuxième groupe de psychodrame a pu être lancé. Les inscriptions ont augmenté au deuxième semestre et il existe désormais une liste d'attente. La situation va encore s'aggraver en raison des réductions supplémentaires des taux d'occupation.

UR : pendant le confinement, les enfants suivis ont reçu des exercices et des jeux. Il y a eu des échanges téléphoniques avec certains parents. La « leçon de gymnastique Espace de motricité » pour les enfants sur liste d'attente n'a malheureusement pas pu débiter en raison du coronavirus.

Section SG

Lisa Ehrat-Züger a été élue au comité en remplacement de Doris Simon lors de l'assemblée de section. Le comité s'est réuni cinq fois. Au premier semestre, les thérapeutes en psychomotricité étaient avant tout mis à l'épreuve dans les centres de thérapie, le travail pour l'association s'est ensuite intensifié au deuxième semestre. Les thèmes du KLV et du réseau Pédagogie spécialisée, la succession au sein du comité et l'archivage ainsi que la numérisation des documents de l'association ont été débattus.

Section SH

L'équipe des thérapeutes en psychomotricité a été confrontée à quelques défis (coronavirus, promotion à distance, résiliations, sous-effectif), mais en a également tiré quelques aspects positifs : la gestion des médias numériques a pu être améliorée et le fait de savoir que des solutions peuvent également être trouvées en des temps difficiles renforce l'équipe et la rend flexible.

Section SZ

Les réunions de section prévues ont malheureusement dû être annulées. Les échanges concernant les thèmes importants ont été menés au sein de petits groupes ou par e-mail. Il y a eu de nombreuses inscriptions nouvelles au deuxième semestre et il y a désormais souvent des listes d'attentes relativement conséquentes. Les thérapeutes en psychomotricité du canton ont pu suivre une formation continue interne auprès de Beatrice Bieri sur le thème « gérer les peurs de façon créative ».

Section TG

Une réunion globale de tous les thérapeutes en psychomotricité a été organisée dans le canton de Thurgovie. La situation relative au coronavirus et l'encouragement précoce constituaient les thèmes essentiels de la réunion du comité. Les taux d'occupation ont été déterminés afin d'évaluer les possibilités et le positionnement des thérapeutes en psychomotricité dans le domaine de l'encouragement précoce. La conférence prévue sur le thème a malheureusement dû être annulée.

Section TI

Dans la situation Covid-19, le comité a été en contact avec les autorités cantonales. Des directives pour les thérapeutes ont été élaborées. Le comité a également travaillé intensivement sur la version italienne du profil de la profession. Une réunion a été organisée avec les présidents de l'Office de l'école primaire et de l'Office de l'éducation spéciale pour discuter de la question de l'extension de l'offre. Un questionnaire doit maintenant être préparé afin d'obtenir des informations sur la situation actuelle de la thérapie psychomotrice au Tessin (données quantitatives et qualitatives).

Section VD

Le travail sur le dossier Parapublique/CCT Social-AVOP a été continué avec l'objectif de revaloriser la grille salariale de la CCT Social et l'étendre au secteur publique Santé. Le Comité a également poursuivi son travail afin de défendre au mieux le travail en indépendant dans le canton de Vaud et reste également vigilant et attentif sur la question de l'accès aux soins pour les 0-4 ans et de la défense de l'augmentation budgétaire de l'enveloppe actuelle. Le comité a participé à des rencontres de l'Office de pédagogie spécialisé (OPS) et du CHUV afin d'échanger sur des thèmes actuels de

politique professionnel. L'adhésion groupée de la section Vaud au syndicat SUD a été approuvée pour 2021 et 2022 avec possibilité de demande de prolongation. En réponse à une demande, le comité a recueilli des informations sur les personnes qui travaillent avec des personnes âgées et/ou des personnes souffrant de troubles anxieux. Il en résulte un groupe de travail qui traitera du thème "Psychomotricité et personnes âgées".

Section VS

Tom Guibert a représenté l'association dans la commission cantonale relative à la pédagogie spécialisée, qui a réfléchi à l'élaboration d'un nouveau concept. L'assemblée de section n'a pas pu se tenir. Deux membres du comité, Tressy Matthey et Céline Palmilha, ont démissionné, le comité cherche à présent à se renforcer.

Section ZG

Juliana Müller a démissionné de ses fonctions de présidente, Sabrina Sieber de celles de membre du comité. Regula Seeholzer et Anna Hunkeler forment à présent le comité de section. Les thérapeutes en psychomotricité du canton se sont réunis deux fois. La collaboration avec la HEP Zougé, le nouveau mandat professionnel Thérapeutes en psychomotricité et autisme, ainsi que la collaboration avec les médecins référents des thérapeutes en psychomotricité sont autant de thèmes qui ont également préoccupé la section.

Section ZH

L'évaluation de l'enquête relative au mandat professionnel redéfini (nBA) a montré que celui-ci représente une contrainte supplémentaire pour de nombreux acteurs. L'éventail important pour la saisie de la durée annuelle du travail a notamment été une source de frustration. La comparabilité entre les postes semble difficile. Heureusement, les recommandations des associations sont utiles et les thérapeutes se sentent souvent épaulés dans les entretiens avec les directions des écoles. La mise en réseau avec VSA (Volkschulamt Zürich), zbl (Zürcher Berufsverband der Logopädinnen und Logopäden) et SSP (Syndicat des services publiques) avance bien et s'est avérée très utile dans cette situation particulière. La formation continue organisée par l'association concernant l'approche axée sur les solutions avec Dieter Elmer a eu un écho très positif.

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten
Association des thérapeutes en psychomotricité
Associazione dei terapisti della psicomotricità



psychomotorik schweiz
psychomotricité suisse
psicomotricità svizzera

Psychomotricité Suisse
Genfergasse 10
3011 Berne
Tél. 031 301 39 80
info@psychomotricite-suisse.ch

www.psychomotricite-suisse.ch